

05 avr 2019 -22:47

Appartient à Conseil des ministres du 5 avril 2019

Beyond Chocolate : financement de la deuxième phase du programme belge de durabilité

Sur proposition du ministre de la Coopération au développement Alexander De Croo, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un dossier de subvention "Beyond Chocolate", pour le financement de la deuxième phase du programme belge de durabilité en ce qui concerne le chocolat.

Le nouvel Agenda 2030 pour le Développement durable des Nations Unies met clairement en exergue l'implication du secteur privé dans le développement international. Le programme de durabilité Beyond Chocolate s'inscrit dans le droit fil des objectifs de développement durable. Ce partenariat constitue, entre autres, un pas important vers un revenu décent pour les cacaoculteurs.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be